



PV 405 DU JEUDI 11 OCTOBRE 2018

GROUPEMENT BREVENNE

Tél 04 78 45 57 56

brenne@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 9 octobre 2018

Présents : Denis Contamin, Christophe Laval, David Florès, Hadi Laribi, François Potier, Farid Ben Farah

Absent : Marc Bayet

Les permanences du Groupement Brévenne se déroulent le mardi de 18h30 à 19h30 à : Maison des Associations - Groupement Brévenne, 1 rue Louis Martel – 2^e étage, 69630 CHAPONOST -

Tel : 04-78-45-57-56 Mails : brenne@lyon-rhone.fff.fr et brenne-pdt@lyon-rhone.fff.fr

PRESIDENT

Marc BAYET

Comme je l'ai demandé à l'Assemblée Générale, pour un bon fonctionnement, je rappelle que tout changement (de lieu ou d'heure) doit être effectué AUPRES DU GROUPEMENT (et non seulement auprès des clubs concernés), et ce 10 jours avant afin que l'information paraisse dans le PV du jeudi de la semaine précédente. Certains clubs ne le respectent pas et cela crée des tensions inutiles...

COMMISSION U7

Christophe LAVAL et Farid BEN FARAH (stagiaire)

Courriers reçus : FRANCHEVILLE, FCSO69, CS MEGINAND, SOUCIEU, US DES MONTS, CHAPONOST, FCPA : inscription 1 équipe supplémentaire

CRAPONNE, STE FOY : inscription 3 équipes supplémentaires.

Informations permanentes : Vous pouvez solliciter l'organisation d'un plateau à 10 ou 12 équipes sur une date du calendrier U7 ou bien l'organisation de la JND qui rassemble tous les clubs du Groupement. (Les clubs de FCPA, JSO GIVORS et RHONE SUD ont présenté leur candidature par mail).

RHONE SUD joue à St Maurice sur Dargoire stade Villette.

AS CRAPONNE joue au stade Neveu

HAUTS LYONNAIS joue à Pomeys stade de la Neylière

CS MEGINAND joue à Saint Genis les Ollières

Plateaux du SAMEDI 13 OCTOBRE, début des rencontres à 10h

Plateau 1.1 à Pomeys stade de la Neylière, 14 équipes : HTS LYONNAIS 1, ST MARTIN EN HT 1, US DES MONTS 1,2, GREZIEU/MEYS 1,2, HTE BREVENNE 1,2, USOL VAUGNERAY 1,2,3, CRAPONNE 4,5,6

Plateau 1.2 à Trèves, 10 équipes : TREVES 1, RHONE SUD 1,2, GIVORS 1,2,3, GRIGNY 1,2, USMV 1,2

Plateau 1.3 à Soucieu en Jarrest, 15 équipes : AS SOUCIEU 1,2,3, FCSO69 1,2,3,4, VAL LYONNAIS 1,2, GREZIEU LA VARENNE 1,2,3, STE FOY 4,5,6

Plateau 1.4 à St Romain de Popey, 11 équipes : FC ST ROMAIN 1, FCPA 1,2,3,4, ASMSP 1, HTE BREVENNE 3,4, SC BIGARREUX 1,2,3

Plateau 1.5 à Oullins, stade du Merlo, 10 équipes : CASCOL 1,2, CRAPONNE 1,2,3, FRANCHEVILLE 1,2, STE FOY 1,2,3

Plateau 1.6 à Saint Genis les Ollières 12 équipes : CS MEGINAND 1,2, CHAPONOST 1,2,3, OSGL 1,2, CASCOL 3,4, SAVIGNY 1, USMV 3,4

COMMISSION U9

Denis CONTAMIN

Courriers reçus : GIVORS : Engagement d'une quatrième équipe U9 : Lu et Noté



PV 405 DU JEUDI 11 OCTOBRE 2018

MEGINAND : Engagement d'une troisième équipe U9 : Lu et Noté
HAUT LYONNAIS : Engagement d'une quatrième équipe U9 : Lu et Noté
FC VAILLANTE YZERON : Engagement d'une équipe U9 : Lu et Noté
CHAPONOST : Engagement d'une cinquième équipe U9 : Lu et Noté
RHONE SUD : Engagement d'une quatrième équipe U9 : Lu et Noté

Ces équipes ont été alignées sur les plateaux du 20 octobre 2018

Feuilles de bilan ou d'effectifs manquants : Merci de transmettre les documents manquants par mail ou par courrier de toute urgence.

Plateaux du 22 septembre 2018 : Rentrée du Foot :

US DES MONTS : manque feuille d'effectifs de vos équipes 1 ET 2 sur le plateau 5 de TREVES 4 VENTS

CASCOL : manque feuille d'effectifs de vos équipes 1 ET 2 sur le plateau 6 de VOURLES

Localisation des plateaux U9 : Merci aux clubs ayant plusieurs terrains ou en entente de nous préciser les terrains sur lesquels se dérouleront les plateaux U9, afin que nous puissions l'indiquer lors de la parution de ceux-ci.

MEGINAND : Plateaux U9 à 10h sur le stade de Saint Genis les Ollières : Lu et Noté

Plateaux du 20 octobre 2018 : 2eme journée : Les matchs commencent à 10h. Les Feuilles d'effectif doivent être remplies et remises au club organisateur. Il faut détenir le listing papier des licences tiré à partir de l'application Footclub en cas de contrôle sur site. La Feuille de match est téléchargeable sur le site du District et fournie par le club recevant le plateau.

Rappel des lois du jeu : Il est rappelé aux clubs que le nombre maximum de joueurs par équipe sur un plateau U9 est de **7 joueurs (dont deux remplaçants)**. De plus en cas d'interrogations sur les lois du jeu, merci de vous référer au GIFE - Guide Interactif du Football des Enfants sur le site Internet du District de Lyon et du Rhône (rubrique Pratiques / Football d'animation / Le Foot d'Animation).

Rappel : comme prévu, l'équipe féminine de CHAPONOST 4 FEM n'a pas été alignée sur cette journée pour lui permettre de participer au Challenge passion du 20 octobre 2018.

PLATEAU N°1 à SAINT ROMAIN DE POPEY : SAINT ROMAIN DE POPEY 1 ET 2 / CRAPONNE 5 ET 6 / HAUTS LYONNAIS 3 ET 4 / HAUTE BREVENNE 5 ET 6

PLATEAU N°2 à VAUGNERAY (Plateau à 9 équipes) : VAUGNERAY 1 / MEGINAND 3 / MILLERY VOURLES 5 ET 6 / RHONE SUD 3 ET 4 / SAINT GENIS LAVAL 5 ET 6 / SOUCIEU EN JARREST 3

PLATEAU N°3 à GRIGNY : GRIGNY 1 - 2 / FRANCHEVILLE 1 - 2 / SAINT MARTIN EN HAUT 1 - 2 / VAL LYONNAIS 1 - 2

PLATEAU N°4 à ST GENIS LES OLLIERES : MEGINAND 1 ET 2 / CHAPONOST 1 ET 2 / PAYS DE L'ARBRESLE 1 ET 2 / SOUCIEU EN JARREST 1 ET 2

PLATEAU N°5 à SAINT PIERRE LA PALUD : SAINT PIERRE MINES 1 ET 2 / BIGARREAUX 1 ET 2 / HAUTS LYONNAIS 1 ET 2 / MEYS - GREZIEU MARCHE 1 ET 2

PLATEAU N°6 à L'ARBRESLE (Plateau à 10 équipes) : PAYS DE L'ARBRESLE 5 ET 6 / CHAPONOST 3 ET 5 / FRANCHEVILLE 3 ET 4 / MILLERY VOURLES 3 ET 4 / VAL LYONNAIS 3 ET 4

PLATEAU N°7 à CRAPONNE - stade Neveu (Herbe) (Plateau à 10 équipes) : CRAPONNE 3 ET 4 / BIGARREAUX 3 / CASCOL 3 ET 4 / FC SUD OUEST 69 3 ET 4 / GIVORS 3 ET 4 / GREZIEU LA VARENNE 3

PLATEAU N°8 à HAUTE BREVENNE (Stade à Préciser) : HAUTE BREVENNE 1 ET 2 / CRAPONNE 1 ET 2 / SAVIGNY 1 ET 2 / US DES MONTS 1 ET 2

PLATEAU N°9 à SAINTE FOY LES LYON (stade de la plaine) : SAINTE FOY LES LYON 3 ET 4 / GREZIEU LA VARENNE 1 ET 2 / MILLERY VOURLES 7 ET 8 / SAINT GENIS LAVAL 3 ET 4

PLATEAU N°10 à OULLINS (Stade du Merlo) : CASCOL 1 ET 2 / FC SUD OUEST 69 1 ET 2 / RHONE SUD 1 ET 2 / SAINTE FOY LES LYON 1 ET 2

PLATEAU N°11 à SAINT GENIS LAVAL : SAINT GENIS LAVAL 1 ET 2 / GIVORS 1 ET 2 / MILLERY VOURLES 1 ET 2 / TREVES 4 VENTS 1 ET 2

PLATEAU N°12 à GIRAUDIÈRE : GIRAUDIÈRE 1 / FC VAILLANTE YZERON 1 / HAUTE BREVENNE 3 ET 4 / PAYS DE L'ARBRESLE 3 ET 4 / SAINTE FOY LES LYON 5 ET 6



PV 405 DU JEUDI 11 OCTOBRE 2018

➔ COMMISSION U11

Christophe LAVAL, François POTIER et Farid BEN FARAH

Rappels : les clubs recevant les plateaux sont responsables de la mise en place de la feuille de match mentionnant le numéro et la date du plateau ainsi que les équipes inscrites. Prévenir par mail en cas d'indisponibilité

En cas d'annulation, envoyer tout de même la feuille d'effectifs au Groupement avec la mention « plateau annulé »

Les feuilles de match doivent impérativement être envoyées au Groupement dans les 48h suivant le match. Pour rappel, sur les feuilles de match, les informations suivantes sont obligatoires : numéro de plateau, numéro de l'équipe et numéros de licences (joueurs, éducateurs, dirigeants)

Courriers reçus

STE FOY : engagement équipe féminine, lu et noté

FCSO69 : changement lieu, lu et noté

HTE BREVENNE : précision lieu, lu et noté

MEGINAND : précision lieu, lu et noté

CHAPONOST : engagement équipe supplémentaire, lu et noté

GIVORS : changement horaire, lu et noté

VAL LYONNAIS : changement horaire, lu et noté

Equipes inscrites : OL 3, FRANCHEVILLE 1,2,3, CASCOL 1,2,3,4, SAINT PIERRE LA PALUD 1,2,3, CRAPONNE 1,2,3,4,5, CHAPONOST 1,2,3, SAVIGNY 1, SOUCIEU EN JARREST 1,2, ST MARTIN HAUT 1,2, OSLG 1,2,3,4,5,6, STE FOY 1,2,3,4,5, VAL LYONNAIS 1,2, LA GIRAUDIERE 1, TREVES 1, GREZIEU LA VARENNE 1,2, MEYS 1, GIVORS 1,2, GRIGNY 1,2, RHONE SUD 1,2, USMV 1,2,3,4,5,6,7,8,9, FCPA 1,2,3, BIGARREAUX 1,2, HTE BREVENNE 1,2,3, HAUTS LYONNAIS 1,2, MEGINAND 1, FCSO69 1,2,3, US DES MONTS 1,2

Informations permanentes

OLYMPIQUE LYONNAIS : plateaux à domicile à 10h00

HAUTE BREVENNE : plateaux à domicile à 10h00

BIGARREAUX : plateaux à Montrottier

SAINT GENIS LAVAL : plateaux à 10h00 (et 11h00 si deux plateaux) stade Beauregard

RHONE SUD : plateaux à domicile à 14h00 à Saint Maurice sur Dargoire, stade Villette

CRAPONNE : plateaux à domicile à 10h00 stade Trévoux

MILLERY/VOURLES : plateaux à domicile à 10h00 à Vourles

PAYS ARBRESLE : plateaux à domicile à 10h00

SAINT MARTIN HAUT : plateaux à domicile sur le synthétique à 10h00

STE FOY LES LYON : plateaux à domicile à 10h00 (et 11h00 si deux plateaux), stade du Plan du Loup

GRIGNY : plateaux à domicile à 10h00

MEGINAND : plateaux à domicile à Marcy l'Etoile à 10h00

Changement de lieux ou horaires

Journée 4 du 13 Octobre :

Plateau A142 à Messimy à 10h00

Plateau A143 à Taluyers à 14h00

Plateau B143 à Saint Laurent de Chamousset à 10h00

Plateau C143 à Saint Genis Laval, stade Beauregard à 11h00

Plateau B144 à Mornant à 10h00

Plateau D141 à Saint Genis Laval, stade Beauregard à 10h00

Plateau D144 à Givors, stade Garcia à 10h00

Plateau E142 à Millery, STE FOY 5 Fem se rajoute au plateau

Plateau E144 à Saint Martin, CHAPONOST 3 se rajoute au plateau

Journée 5 du 20 Octobre :

Plateau A151 à Sainte Foy, stade Plan du Loup à 10h00

Plateau D153 à Sainte Foy, stade Plan du Loup à 11h00

Plateau C153 à Grézieu la Varenne à 10h00

Plateau D151 à Millery à 10h00

Plateau D153 à Sainte Foy, stade du Plan du Loup à 11h00



PV 405 DU JEUDI 11 OCTOBRE 2018

Plateau E151 à Grézieu la Varenne à 14h00

Plateau E153 à L'Arbresle, STE FOY 5 Fem se rajoute au plateau

Plateau E154 à Grigny, CHAPONOST 3 se rajoute au plateau

Feuilles match manquantes : Plateau A131 du 6 Octobre : manque résultat USMV 2 – USDM 1

COMMISSION U13

David FLORES et Hadi LARIBI

Courriers reçus : FRANCHEVILLE : inscription équipe 3 féminine, lu et noté
PAYS ARBRESLE : inscription équipe 3, lu et noté
USD MONTS : changement lieu, lu et noté
ST ROMAIN DE POPEY : changement lieu, lu et noté
HAUTE BREVENNE : information équipes et changement lieu , lu et noté
SUD OUEST 69 : changement horaire, lu et noté
MEGINAND : précision lieu et horaire, lu et noté

Informations permanentes

HAUTE BREVENNE : matchs à Saint Laurent de Chamousset à 10h00

BIGARREAUX : matchs à domicile à Montrottier

RHONE SUD : matchs à domicile à Saint Maurice sur Dargoire

CRAPONNE : matchs à domicile au stade Trévoux

GIVORS : matchs à domicile au stade Garcia à 10h00

HAUTS LYONNAIS : matchs à domicile équipe 3 au stade de la Neylière à Pomeys

FCSO69 : matchs à domicile des équipes 2 et 3 à Taluyers, stade Verpillieux

GRIGNY : matchs à domicile à 10h00

MEGINAND : matchs à domicile à Saint Genis les Ollières, équipes 1 et 3 à 14h00, équipe 2 à 10h00

Modification lieux ou horaires

2^{ème} tour Coupe Brévenne du 13 octobre

Plateau 2 : ST ROMAIN POPEY 1 ; BIGARREAUX 1 ; ST MARTIN HT 2 ; CRAPONNE 3 à Bully

Plateau 6 : FCSO69 3 ; FCSO69 2 ; VAL LYONNAIS 2 ; GREZIEU VARENNE 2 à 10h00 à Taluyers

Plateau 7 : USD MONTS 2 ; OSGL 2 ; OSGL 6 ; STE FOY LYON 2 à Sainte-Catherine

Plateau 10 : HTE BREVENNE 1 ; CASCOL 3 ; **PAYS ARBRESLE 3** à Haute-Rivoire

Journée 3 du 20 Octobre

Poule B : RHONE SUD – FRANCHEVILLE à Saint Jean de Touslas à 14h00

Poule C : GREZIEU VARENNE 1 – CHAPONOST 2 à 15h30

Poule C : SAVIGNY 1 – BIGARREAUX 1 à Savigny à 15h30

Poule D : USMV 4 – CHAPONOST 3 à Millery à 15h30

Poule F : GREZIEU VARENNE 2 – MEGINAND 2 à 15h30

Poule G : USMV Fem 7 – TREVES 2 à Millery à 15h30

Championnat phase 1 : INFORMATIONS IMPORTANTES

En poule D, MEGINAND 3 remplace VAL LYONNAIS 3

En poule E, BRIGNAIS 1 est forfait général et remplacée par ST GENIS LAVAL 6

En poule G, FRANCHEVILLE 3 Fem remplace EXEMPT

Par conséquent, suite à cette dernière inscription, les rencontres entre exempts sont supprimées. Les matchs manquants des journées 1 et 2 des poules D, E et G devront être joués **avant le 15 décembre**, avec accord préalable des équipes par mail en copie au Groupement.

Journée 1 Poule D : CASCOL 4 – MEGINAND 3

Poule E : PAYS ARBRESLE 3 – ST GENIS LAVAL 6

Poule G : MILLERY/VOURLES fém 7 – FRANCHEVILLE fém 3

Journée 2 Poule D : MEGINAND 3 – ST MARTIN HT 2

Poule E : ST GENIS LAVAL 6 – HTS LYONNAIS 2

Poule G : FRANCHEVILLE fém 3 – ST MARTIN HT fém 3



PV 405 DU JEUDI 11 OCTOBRE 2018

Tirage au sort du Festival U13 : 2^{ème} tour le samedi 13 octobre

Rappel : la jonglerie est OBLIGATOIRE AVANT le début du plateau à 13h50 ; 2 matchs de 2x15min ; le 1^{er} est qualifié pour le 3^{ème} tour ; l'équipe A reçoit le plateau

Plateau 1 : A-PAYS ARBRESLE 1 ; B-GREZIEU VARENNE 1 ; C-MILLERY/VOURLLES 1

Plateau 2 : A-TREVES 1 ; B-STE FOY LYON 1 ; C-SOUCIEU JARREST 1

Plateau 3 : A-CRAPONNE 1 ; B-CASCOL 1 ; C-USD MONTS 1

Plateau 4 : A-HTS LYONNAIS 1 ; B-FCSO69 1 ; C-VAL LYONNAIS 1

Plateau 5 : A-GIVORS 1 ; B-MEGINAND 1 ; C-CHAPONOST 1

Tirage au sort de la Coupe Brévenne : 2^{ème} tour le samedi 13 octobre

Rappel : la jonglerie est OBLIGATOIRE AVANT le début du plateau à 13h50 ; 3 matchs de 20min pour les plateaux de 4 équipes ; 2 matchs de 2x15min pour les plateaux de 3 équipes ; les 2 premiers sont qualifiés pour le 3^{ème} tour ; l'équipe A reçoit le plateau

Plateau 1 : A-GREZIEU MARCHE 2 ; B-MILLERY/VOURLLES 2 ; C-HTS LYONNAIS 2 ; D-RHONE SUD 1

Plateau 2 à Bully : A-ST ROMAIN POPEY 1 ; B-BIGARREAUX 1 ; C-ST MARTIN HT 2 ; D-CRAPONNE 3

Plateau 3 : A-MILLERY/VOURLLES 3 ; B-CRAPONNE 2 ; C-HTS LYONNAIS 3 ; D-ST GENIS LAVAL 4

Plateau 4 : A-SAVIGNY 1 ; B-TREVES 2 ; C-GREZIEU MARCHE 1 ; D-STE FOY LYON 3

Plateau 5 : A-CASCOL 4 ; B-CHAPONOST 2 ; C-ST GENIS LAVAL 5 ; D-CASCOL 2

Plateau 6 à 10h00 à Taluyers : A-FCSO69 3 ; B-FCSO69 2 ; C-VAL LYONNAIS 2 ; D-GREZIEU VARENNE 2

Plateau 7 à Sainte Catherine : A-USD MONTS 2 ; B-ST GENIS LAVAL 2 ; C-ST GENIS LAVAL 6 ; D-STE FOY LYON 2

Plateau 8 : A-CHAPONOST 3 ; B-MEGINAND 2 ; C-GRIGNY 1 ; D-MEGINAND 3

Plateau 9 : A-ST MARTIN HT 1 ; B-FRANCHEVILLE 1 ; C-ST GENIS LAVAL 3 ; D-ST PIERRE MIN 1

Plateau 10 à Haute Rivoire : A-HTE BREVENNE 1 ; B-CASCOL 3 ; C-PAYS ARBRESLE 3

Plateau 11 : A-VAUGNERAY ; B-GIVORS 2 ; C-STE FOY LYON 4

COMMISSION COUPE A 11

Marc BAYET

Courriers reçus : FCPA : inscription équipe 2 en Ballandras, lu et noté
USDM : inscription équipe 2 en Ballandras et Monts Lyonnais, lu et noté
GIVORS : inscription équipe 1 en Ballandras, lu et noté

Informations importantes : Le premier tour de la Coupe Ballandras se déroulera le 28 Octobre. Le tirage se déroulera au Siège du Groupement le 16 Octobre à 19h00. Tous les clubs concernés sont conviés. Les autres Coupes débute-ront en Janvier.

26 équipes inscrites en Coupe U15 : CASCOL 3, ST PIERRE/SAVIGNY 1, CRAPONNE 1, ST MARTIN HAUT 1 et 2, ST GENIS LAVAL 3, STE FOY LYON 1 et 2, SC GARON 2 et 3, TREVES 1, GREZIEU LA VARENNE 1, GREZIEU/MEYS 1, GIVORS 1, RHONE SUD 1, MILLERY/VOURLLES 3 et 4, PAYS ARBRESLE 1, BIGARREAUX 1, HTE BREVENNE/GIRAUDIÈRE 1, HAUTS LYONNAIS 1, MEGINAND 1 et 2, FCSO69 1 et 2, US DES MONTS 1

17 équipes inscrites en Coupe U17 : CRAPONNE 1, SC GARON 2, ST GENIS LAVAL 2, STE FOY LYON 1 et 2, GREZIEU LA VARENNE 1, GIVORS 1, RHONE SUD 1, MILLERY/VOURLLES 2, PAYS ARBRESLE 1, HTE BREVENNE/GIRAUDIÈRE 1, HAUTS LYONNAIS/GREZIEU 1, MEGINAND 1 et 2, FCSO69 1 et 2, US DES MONTS 1

14 équipes inscrites en Coupe Monts du Lyonnais : ST PIERRE MINEURS 2, CHAPONOST 3, STE FOY LYON 2, VAL LYONNAIS 3, LA GIRAUDIÈRE 2, MONTROTTIER 2, GREZIEU VARENNE 1, GREZIEU LE MARCHE 2, MEYS 1, AS MALVAL 1, RHONE SUD 2, HTE BREVENNE 3, RONTALON 1, USDM 2

32 équipes inscrites en Coupe Ballandras : CASCOL 2, ST PIERRE MINEURS 1 et 2, CRAPONNE 1 et 2, CHAPONOST 2, BRIGNAIS 1, SAVIGNY 1, ST MARTIN HAUT 1, COTEAUX LYONNAIS 1, ST GENIS LAVAL 2, STE FOY LYON 1, VAL LYONNAIS 2, LA GIRAUDIÈRE 1, SOURCIEUX 1, MONTROTTIER 1, GREZIEU VARENNE 1, GREZIEU LE MARCHE 1 et 2, MEYS 1, AS MALVAL 1, GIVORS 1, RHONE SUD 1 et 2, MILLERY/VOURLLES 3, RONTALON 1, PAYS ARBRESLE 2, HAUTS LYONNAIS 3, MEGINAND 2, FCSO69 2, US DES MONTS 1 et 2